

## Éclosion des cas d'orthopox simien (Monkeypox) à Montréal et autres régions.

Le 10 juin 2022

### Situation épidémiologique

En suivi de l'appel à la vigilance du 20 mai et du 2 juin 2022 concernant un agrégat de lésions ulcéreuses inhabituelles d'origine indéterminée, voici une mise à jour de la situation. **En date du 7 juin, 91 cas probables ou confirmés de variole simienne ont été rapportés au Québec.** Pour le moment, les cas sont majoritairement de Montréal. D'autres régions RSS ont déclarés des cas (Capitale-nationale, Lanaudière, Laurentides, Mauricie-Centre-du-Québec et Montérégie).

Selon l'information obtenue lors de l'enquête auprès des cas (n=76), tous sont des adultes de sexe masculin âgés d'entre 20 ans et 63 ans. 80% des cas ont présenté des symptômes systémiques (7% sans symptômes systémique et 13% inconnu) et 86% ont présenté des lésions cutanées (1% sans lésion et 13% inconnu). L'éclosion continue d'affecter majoritairement des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Une transmission chez un contact domiciliaire a été rapportée jusqu'à présent. 3 hospitalisations pour la variole simienne ont été documentées. Aucun cas grave de variole simienne n'a été rapporté au Québec.

### Présentation clinique

La présentation clinique de la variole simienne inclut généralement un prodrome systémique de fièvre, frissons, sueurs nocturnes, céphalée, fatigue, myalgies, arthralgies et adénopathies suivi 1 à 3 jours plus tard par des lésions cutanées (cycle de macules, papules, vésicules, pustules et croûtes) débutant au visage et se déplaçant vers le reste du corps dont les mains, les pieds et les organes génitaux.

La période d'incubation est de 5 à 21 jours (habituellement de 5 à 7 jours). La maladie dure de 2-4 semaines. La période de contagiosité débute dès l'apparition des symptômes (incluant les symptômes systémiques) jusqu'à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, tombées et que de la peau saine soit présente.

### Traitement et prophylaxie post exposition

Il n'y a pas de traitement spécifique pour la variole simienne. Une résolution spontanée des symptômes est généralement observée après 2 à 4 semaines. Les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 12 ans sont plus à risque de complications.

Une vaccination en prophylaxie post-exposition est recommandée pour **les personnes asymptomatique âgées de 18 ans et plus ayant eu une exposition significative avec un cas probable ou confirmé après l'enquête épidémiologique et évaluation par la santé publique.** Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) a émis un avis sur l'utilisation de ce vaccin *Vaccination contre la variole simienne*. Pour plus de détails, consulter l'avis du CIQ sur l'utilisation de ce vaccin *Vaccination contre la variole simienne* ou la section *Vaccin contre la variole et la variole simienne* dans le *Protocole d'immunisation du Québec*.

Un corridor de service a été établi pour faciliter l'offre de vaccination dans la région de Montréal et de la Capitale nationale; et d'autres ententes pourront aussi s'ajouter, au besoin.

**NOUVEAU Vaccination sans-rendez-vous à Montréal** : Vue la difficulté de joindre plusieurs contacts anonymes, la DSPublique de Montréal rend disponible une clinique de vaccination sans rendez-vous pour ces contacts. **Nous vous invitons à partager cette information avec vos patients qui pourraient être concernés.** Pour plus de détails, veuillez consulter le site web suivant: <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/appels-a-la-vigilance/appels-a-la-vigilance/>

## Vaccination sans rendez-vous contre la variole simienne

La vaccination est offerte uniquement :

- Aux personnes qui ont eu, au cours des 14 derniers jours, un contact direct (peau à peau) avec une personne infectée par la variole simienne.
- Aux hommes et aux hommes GBT qui ont eu, au cours des 14 derniers jours, des contacts sexuels avec 2 partenaires masculins ou plus à Montréal
- Aux personnes, travailleurs et bénévoles qui, au cours des 14 derniers jours, ont été en contact avec des objets ou de la literie potentiellement contaminés par le virus de la variole simienne dans un lieu de socialisation (ou événement) avec sexualité sur place à Montréal

Le vaccin peut être administré uniquement aux personnes ne présentant pas de symptômes.

Les personnes éligibles pourront recevoir leur vaccin sans rendez-vous à l'adresse suivante :

965, boul. de Maisonneuve E, Montréal, QC H2L 1Z3

- Tous les jours, de 8 h à 19 h 30

## RECOMMANDATIONS

*Les recommandations suivantes seront ajustées selon l'évolution de la situation épidémiologique.*

### 1. Mettre en place les précautions appropriées lors de l'évaluation clinique de patients présentant des lésions cutanées suggestives d'orthopoxvirus simien :

Il est important qu'un triage diligent permettant d'identifier les personnes présentant des symptômes de variole simienne soit mis en place dans les cliniques médicales et les centres hospitaliers afin que les mesures de précautions appropriées soient appliquées rapidement lors de la consultation. Pour plus d'information, consulter [les recommandations intérimaires concernant les Mesures de prévention et de contrôle pour les cliniques médicales et les centres hospitaliers de soins de courte durée pour la variole simienne](#), émise le 25 mai par l'INSPQ.

### 2. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions cutanées ou au niveau des muqueuses inhabituelles :

- Envisager les étiologies les plus communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus varicella-zoster ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) et les [guides d'usage optimal de l'INESSS](#) pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge.

### 3. Investiguer les personnes répondant à la définition de cas suspect ou probable d'infection à orthopoxvirus (Voir annexe 1).

- Le LSPQ effectuée maintenant un TAAN (test préliminaire) qui permet la détection d'un virus du «genre orthopox». Dans le contexte actuel, un résultat positif du LSPQ est fortement suggestif de la variole simienne. Les échantillons positifs par la suite sont envoyés au LNM de Winnipeg pour confirmer la détection de l'«orthopoxvirus simien».

Les spécimens acceptables pour la recherche d'orthopoxvirus sont :

Écouvillonnage de la lésion

- Utiliser un écouvillon flocké (même écouvillon que pour dépistage de HSV)
- Placer l'écouvillon dans un milieu de transport avec UTM (milieu rose utilisé pour le dépistage de HSV)

Biopsie

- Déposer une gaze imbibée de saline dans un pot pour culture d'urine
- Y déposer le tissu frais

Transport et conservation : Conserver les échantillons au réfrigérateur jusqu'à leur expédition pour analyse. Expédier les échantillons sur de la glace sèche (ice-packs).

L'écouvillonnage de la lésion est le spécimen de choix et est généralement suffisant. Si d'autres analyses sont demandées sur la même lésion (HSV, VZV, etc.), des prélèvements distincts doivent être effectués et soumis au laboratoire (le laboratoire local n'analysera pas le spécimen pour recherche d'orthopoxvirus).

- Se référer à la correspondance émise par le Laboratoire de santé publique du Québec [↗](#) le 6 juin 2022 pour connaître les particularités liées aux prélèvements, spécimens et analyses requis pour la recherche de cet agent pathogène. Le 2 juin 2022, Transport Canada a émis un certificat temporaire, TU0886, pour les envois terrestres des échantillons cliniques de variole simienne. Ce certificat permet d'envoyer les échantillons en catégorie B. Veuillez noter que le transport aérien doit toujours se faire en catégorie A.
- Aviser le laboratoire local et le ou la microbiologiste-infectiologue de garde au LSPQ lorsque vous réalisez des prélèvements pour la variole simienne afin de s'assurer de leur traitement prioritaire.

#### **4. Recommander à la personne symptomatique sous investigation pour une variole simienne de :**

- Porter un masque médical lors d'interaction sociale ;
- Couvrir ses lésions;
- Éviter les relations sexuelles;
- Privilégier un mode de transport qui minimise les contacts directs avec d'autres personnes.

**De plus, pour les personnes qui répondent à la définition de cas probables ou confirmés, des mesures additionnelles sont recommandées :**

- S'isoler à domicile et limiter, si possible, les contacts avec les membres du domicile jusqu'à ce que les croûtes recouvrant les lésions cutanées soient tombées et qu'une couche de peau saine soit présente ou que le diagnostic de variole simienne ait été infirmé;
- Éviter particulièrement les contacts avec des personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans jusqu'à la levée de l'isolement.
- Ne pas partager ses objets personnels tels que vêtements, literie, ustensiles, etc.
- Prendre des précautions lors de la manipulation des pansements ou du linge souillé pour limiter les risques de contamination (ex. : literie, serviettes et vêtements). Déposer les pansements souillés dans un sac ou une poubelle fermée. Ne pas secouer ni manipuler le linge souillé d'une manière susceptible de disperser des particules infectieuses dans l'air. Laver le linge souillé dans une machine à laver avec de l'eau tiède et du détergent.
- Se laver les mains à l'eau et au savon avant et après tout contacts avec les lésions ou des objets contaminés; En cas d'absence de lavabo pour l'hygiène des mains à l'eau savonneuse, utiliser une solution hydroalcoolique.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces régulièrement à domicile;
- Éviter les contacts avec les animaux, autant que possible.

#### **5. Signaler par téléphone rapidement à la DSPRP, toute personne répondant aux définitions de cas (annexe 1) en prenant soin de fournir les coordonnées complètes des personnes pour que l'équipe de la santé publique puisse rapidement procéder à l'enquête épidémiologique et aux interventions auprès des contacts.**

Utiliser le formulaire de déclaration ci-joint en prenant soin de fournir les coordonnées complètes des personnes pour que l'équipe de la DSPublique puisse rapidement procéder à l'enquête épidémiologique et aux interventions auprès des contacts.

De l'information pour les professionnels concernant la variole simienne est disponible sur le site de l'INSPQ et sera disponible sous peu sur le site web du MSSS. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/>.

De l'information pour la population est disponible sur le site du gouvernement du Québec et sera mise à jour régulièrement : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/variole-du-singe>

#### Autres références concernant la variole simienne

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/orthopoxvirus-simian.html>
  - <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/index.html>
- Organisation mondiale de la Santé: Orthopoxvirose simienne fiche d'information

### ANNEXE 1 : Définitions de cas : **NOUVEAU**

#### CAS SUSPECT

Personne qui présente des lésions cutanées<sup>1</sup> avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.

#### OU

Personne qui présente des lésions cutanées<sup>1</sup> génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

#### CAS PROBABLE

Détection d'un virus du genre orthopox par un test de laboratoire approprié

#### OU

Cas suspect qui répond à l'un des deux critères suivants :

- exposition significative<sup>2</sup> avec un cas confirmé de variole simienne dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes; OU
- homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes.

#### CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.

<sup>1</sup> Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croutées.

<sup>2</sup> Exposition significative : Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas **OU** contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24h) sans masque de procédure pour le cas et le contact.

#### Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour joindre le professionnel de garde en santé publique – maladies infectieuses :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : 819 693-3943 ou 1-877-693-3943 (sans frais)
- En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0

Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236

- Lecture des télécopies durant les heures ouvrables